

**Ministry of Education**

Financial Analysis and Accountability  
Branch  
20th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
20<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2



**2015: SB21**

**NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires

**EXPÉDITRICE :** Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE:** **18 août 2015**

**OBJET :** **Effectif de 2014-2015 pour les états financiers**

---

Le but de cette note de service est de décrire le processus utilisé pour les données sur l'effectif extraites du SISON et appliquées aux états financiers de cette année.

Comme l'an dernier, les données du SISON seront téléchargées directement dans le SIFE 2.0. Les conseils doivent s'assurer que les données présentées dans leurs états financiers SIFE sont exactes. Les agents des finances du Ministère les examineront lors de leur passage en revue des états financiers.

Afin de terminer le processus de cette année dans les délais impartis, les conseils devront suivre les étapes ci-dessous :

- a) La première étape consiste à terminer dès que possible la saisie des données des périodes de collecte d'octobre 2014 et de mars 2015 dans le SISON. La période de collecte de juin 2015 ne s'applique qu'aux écoles offrant des cours qui donnent droit à des crédits qui sont financés par des subventions pour l'enseignement des langues et qui commencent après le 31 mars (habituellement des cours quadrimestres). Les conseils doivent avoir terminé la saisie de ces données dans le SISON afin que celles-ci puissent également figurer dans les états financiers.
- b) Les conseils doivent vérifier les données sur l'effectif tirées du SISON pour s'assurer qu'elles sont complètes et exactes. Ils peuvent se servir des rapports sommaires qui se trouvent dans le SISON pour vérifier les données sur l'effectif.

Une liste de ces rapports se trouve dans la section Rapports de SISON (catégorie : demandes, rapports et extraits, sous-catégorie : Rapports prédéfinis, VFBRD-PUBTPFR.00 – Rapports sommaires des conseils).

- c) Les données sur l'effectif du SISON qui sont téléchargées dans le SIFE doivent correspondre à celles qui sont importées du système du conseil. En général, tous les ajustements ou mises à jour doivent être faits dans le SISON. Cependant, si des ajustements imprévus ne peuvent pas être faits dans le SISON (p. ex., en raison d'une mauvaise application des règles administratives), les conseils doivent envoyer une demande d'ajustement des données de l'année scolaire 2014-2015 à l'agent des finances du Ministère et en envoyer une copie à l'équipe de soutien du SISON (par courriel : onsis\_sison@ontario.ca). Nous prions les conseils de joindre les documents et justificatifs nécessaires. Une fois que l'agent a approuvé la correction des données, le conseil envoie la demande de correction des données en allant dans le menu Collecte de données > Correction de données > Demandes de correction des données de l'application SISON.

Remarque : le processus indiqué ci-dessus ne s'applique pas à l'effectif de l'éducation permanente, des cours d'été et de la Reconnaissance des acquis (RDA), qui sera toujours à saisir dans le SIFE.

## **ÉCHÉANCES :**

Nous prévoyons que les états financiers seront disponibles au début de septembre. Les données sur l'effectif seront extraites du SISON et appliquées au SIFE 2.0 tous les jours jusqu'au 30 septembre, date de verrouillage des données. Les conseils doivent examiner les données dans les états financiers du SIFE pour vérifier leur intégralité et exactitude avant la date butoir.

Les données sur l'effectif pourront être consultées sur plusieurs écrans dans l'application des états financiers. Les données sur l'effectif pour les cours de jour réguliers ne seront appliquées qu'aux dossiers du SIIS identifiés lors du processus de vérification des données sur les écoles (voir la note de service 2014 : SB30). Le Ministère aidera les conseils à identifier et à établir les dossiers du SIIS qui pourraient avoir été omis dans le processus.

Si vous avez des questions concernant cette note de service, veuillez communiquer avec votre agent ou agente des finances du Ministère.

*Original signé par*

Marie Li  
Directrice